



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 7 NOVEMBRE 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 31 octobre 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 14 novembre 2011

COMMISSION DE REGLEMENT AMIABLE -
TRAVAUX AVENUE DES MARTYRS DE LA
RESISTANCE - DEMANDES D'INDEMNISATION
DES COMMERÇANTS

Accusé de réception de la préfecture en date du jeudi
10 novembre 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : M. Christophe POIRIER

Excusés ayant donné pouvoir :

- Jean-Louis SIMON donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Alain BAUDIN donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD
- Marc THEBAULT donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE
- Jérôme BALOGE donne pouvoir à Rose-Marie NIETO
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Chantal BARRE

Excusés :

Adjoints :

- Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE

Conseillers :

- Mme Maryvonne ARDOUIN

DIRECTION GENERALE

**COMMISSION DE REGLEMENT AMIABLE - TRAVAUX AVENUE
DES MARTYRS DE LA RESISTANCE - DEMANDES
D'INDEMNISATION DES COMMERÇANTS**

Monsieur Jean-Claude SUREAU Adjoint au Maire expose :
Mesdames et Messieurs,
Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Par délibération en date du 20 septembre 2010, le Conseil municipal de la Ville de Niort a mis en place une commission de règlement amiable pour les travaux de l'avenue des Martyrs de la Résistance.

Cette commission a pour objet de permettre aux commerçants qui subiraient une perte de chiffre d'affaires en lien étroit avec les travaux de prétendre à une indemnisation. La commission examine les demandes d'indemnisation, les instruit et fait les propositions d'indemnisation des commerçants au Conseil municipal.

La commission a été installée le 25 novembre 2010. Elle a déterminé la période de travaux concernée et les délais de recevabilité des dossiers de demandes.

Les travaux d'aménagement de l'avenue et du mail des Martyrs de la Résistance se sont déroulés du 11 janvier 2010 au 30 novembre 2010.

4 dossiers de demandes d'indemnisation ont été retirés et 2 demandes ont été déposées dans les délais soit avant le 1^{er} juillet 2011.

La commission lors de sa séance du 22 septembre 2011 a examiné les demandes d'indemnisation déposées par le restaurant « Plaisirs des sens » 1, avenue des Martyrs de la Résistance et la crêperie « La Bergerie » 2bis, avenue de Paris. Elle a émis un avis défavorable sur ces demandes au motif qu'il n'y a pas de préjudice anormal au regard de l'évolution du chiffre d'affaires hors taxes sur la période de travaux par rapport à l'année précédente.

Vu l'avis de la Commission de Règlement Amiable en date du 22 septembre 2011,

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- décider de ne pas attribuer d'indemnisation en raison des travaux d'aménagement de l'avenue des martyrs de la Résistance qui se sont déroulés du 11 janvier au 30 novembre 2010 au restaurant « Plaisirs des Sens » et à la Crêperie « La Bergerie ».

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé
Jean-Claude SUREAU